

MOI,
JEANNE CASTILLE,
DE LOUISIANNE

JEANNE CASTILLE

MOI,
JEANNE CASTILLE,
DE LOUISIANNE



La collection « Mémoires des Amériques »
est dirigée par David Ledoyen.

© Lux Éditeur, 2006.
© COMEAU & NADEAU, 2000.
© Luneau Ascot Éditeurs, 1982 pour l'édition originale.

Dépôt légal : 4^e trimestre 2006
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISBN : 2-895960-18-6

Ouvrage publié avec le concours du Conseil des Arts du Canada, du
programme de crédit d'impôt pour l'édition du gouvernement du
Québec et de la SODEC.

INTRODUCTION

AU DÉBUT DES ANNÉES 1980, encouragée par Yves Berger, écrivain et directeur littéraire des Éditions Bernard Grasset, Jeanne Castille entreprit de rédiger ses mémoires. Après plusieurs échanges avec son protecteur, lui-même passionné par les cultures et les mythes de l'Amérique, son manuscrit finit pas être accepté en 1982 chez les éditeurs Luneau Ascot. *Moi, Jeanne Castille, de Louisiane* connut, dès le début de l'année suivante, un vif succès.

Il y a derrière la candeur apparente de certains des propos de Jeanne Castille une véritable tragédie qui plane à basse altitude. Pour la concevoir, il ne faut cependant pas prendre ses mémoires de trop haut, ni les juger comme s'il s'agissait d'un texte comme un autre.

Les gens et le milieu auxquels la vie de Jeanne Castille s'attache sont les fruits historiques de la Déportation acadienne de 1755 et de l'effroyable errance qui l'a suivie. Damnés de la terre, les déportés avaient fini par migrer sur les terres de la Louisiane. Pourquoi ce lieu entre tous ? En bonne partie parce que personne n'en voulait : c'étaient les terres de Caen, les terres du Diable, le sol de la mort où se reproduisaient à qui mieux mieux des insectes suceurs de sang et colporteurs de désastres. Même les cadavres refusaient de s'y laisser enterrer : sous l'action de l'eau dont le sol était en permanence gorgé, ils remontaient.

Napoléon avait bien vu un usage à cette terre, qui était d'offrir une porte d'accès au continent grâce au puissant Mississippi, cette vaste gouttière de l'Amérique. Dans la mesure où la France maintenait ses intérêts dans les Caraïbes, la Louisiane valait son pesant d'or. Mais quel intérêt pouvaient bien avoir ces marais de la mort dès lors que les Caraïbes échappaient à l'emprise impériale ?

Dans la transaction qui fit en sorte de céder la Louisiane aux États-Unis d'Amérique pour une chanson de 15 millions de dollars en 1803, la France n'oublia pas les Cadiens : à vrai dire, elle ne s'était tout simplement jamais souciée d'eux...

Pendant des décennies, les Cadiens de la Louisiane ont été regardés, en ces lieux quasi maudits, comme des bêtes étranges qu'on aurait mieux fait d'exterminer comme les Indiens Natchez que chantait, sans les connaître, Chateaubriand ou les Indiens Choctaws, avec qui vécut le poète louisianais Dominique Rouquette.

L'histoire, pour le peuple cadien, semble s'être écrite au fil des décennies à l'encre des calamités : crues du fleuve et inondations désastreuses, carences alimentaires dramatiques, maladies et épidémies apportées par les insectes, l'eau et les voyageurs, sans oublier la terrible guerre de Sécession.

À la différence des Noirs, soumis à l'esclavage mais maintenus, par cette triste cohésion offerte par leurs chaînes, dans une situation communautaire pouvant éventuellement favoriser une émancipation, les Cadiens furent fractionnés, eux, en petits groupes et privés de tout contact social. Ils vécurent le plus souvent coupés de tout, y compris et peut-être surtout d'eux-mêmes, en plus d'avoir été donnés en pâture à des haines de classe et de race sans nom.

Les attaques contre le français, donc contre l'identité des Cadiens, furent nombreuses. En 1860, le Général Butler interdit l'utilisation du français dans les activités publiques pour punir les Louisianais qui s'étaient alliés aux Confédérés ; en 1915, le Comité d'éducation de l'État bannit le français des écoles et les enfants étaient punis lorsqu'ils

parlaient français ; en 1921, la Constitution louisianaise décréta que seul l'anglais devait être utilisé en Louisiane. La flamme du français vacilla dangereusement et les Cajuns, touchés au cœur même de leur identité, commencèrent à entrevoir leur propre extinction.

Ce calme mortuaire qui flottait sur la conscience de leur propre histoire ne fut secoué que lorsque Longfellow, en 1847, écrivit le célèbre poème épique *Évangéline*, qui révéla au monde anglophone — et aux Cadiens eux-mêmes — le drame de la Déportation. Jusque là, les Cadiens ignoraient même d'où ils venaient. Tout comme ces Noirs prisonniers de leurs maîtres, ils n'avaient à peu près aucune idée de la nature exacte de leurs origines.

Mis à l'écart de tout en Louisiane, étouffés sous la mousse espagnole, les Cadiens furent toujours tenus pour des sortes de sous-hommes en marge du progrès. Pour les ramener à la « civilisation », il suffisait de leur arracher tout ce qui leur restait pour s'habiller d'eux-mêmes : leur langue. C'est ce que l'on s'employa donc à faire.

Ceux qui voulurent entrer dans l'histoire officielle, tel que le rappelle Jeanne Castille, se devaient de le faire en renonçant définitivement à celle de leur peuple ou, du moins, à ce qui en tenait lieu. Au premier chef, il fallait abandonner la langue française. Dans les écoles auxquelles des générations de Cadiens eurent accès, des règlements infâmes interdisaient l'usage du français tout autant que l'affirmation de n'importe lequel usage culturel propre. Des mesures semblables frappèrent bien des communautés françaises d'Amérique. En Louisiane, cette histoire muette et tragique se poursuivit de façon à peu près inchangée jusqu'au début des années 1950. L'État de la Louisiane eut beau reconnaître par la suite le principe d'une existence française sur son territoire, la langue de Molière s'était déjà en bonne partie décomposée comme ces alluvions que draine et digère peu à peu le Mississippi jusqu'à l'océan.

Annihiler la réalité française était une opération assez facile à réaliser en Louisiane. Ce peuple, faute d'écriture, s'exprimait surtout à travers ses chansons et sa tradition orale. C'était peu, mais c'était déjà assez pour survivre et laisser « les bons temps rouler ». Les balades pour endormir les enfants, les plaintes pour aider à supporter les difficultés, quelques airs de violon et d'accordéon, une poignée d'accords de guitare, le tout animé par la conscience du partage d'une même condition, cela devait désormais suffire au maintien d'un univers culturel commun.

Malgré l'éloignement du peuple des sources écrites de sa langue, quelques très rares poètes émergèrent, essentiellement à partir des années 1970, dans la foulée de la création du Conseil pour le développement du français en Louisiane (CODOFIL) en 1968 et du retour de l'enseignement du français dans les écoles en 1971, c'est-à-dire bien tard pour cette culture qui semble à jamais engloutie sous le beau rêve de son existence.

Les poètes de la renaissance acadienne tels Zachary Richard, Jean Arceneaux et Debbie Clifton — réunis dans l'anthologie *Cris sur le bayou*, véritable manifeste cadien publié en 1980 — et Revon Reed (*Lâche pas la patate*, premier ouvrage en français cajun publié en 1976 chez Parti pris à Montréal), renouent avec une tradition littéraire mort-née, qui s'était brièvement manifestée au milieu du XIX^e siècle avec les Cenelles, phalanstère littéraire éphémère mené par une poignée de Créoles vite retournés aux tombeaux de l'histoire, et avec Dominique Rouquette, qui chantait dans *Les Meschacébéennes* de 1839 les beautés sauvages de sa chère Louisiane, ce « pays de la tristesse et de la poésie ».

Cette pleine conscience historique d'un univers culturel commun à tous les Cadiens survint entre autres grâce au travail exceptionnel de Jeanne Castille. À elle seule, Jeanne Castille a en effet contribué par son livre, malgré ses faiblesses évidentes, au nouveau souffle d'une société qui n'en avait plus guère. En ce sens, son effort personnel pour

se raconter dans les mots de son pays est plus qu'un simple acte d'écriture. À travers elle, c'est en fait son peuple entier qui prend la parole par procuration.

Jeanne Castille remonte de façon intuitive les traces de sa propre pauvreté pour induire à tout cela, peut-être inconsciemment après tout, le sens d'une lutte par le seul fait étonnant qu'elle manifeste une existence sensible. L'écriture et les formes vivantes qu'elle donne à son expérience disent en somme que, tout comme ses frères et sœurs, elle n'a pas existé en vain, que sa vie ne fut pas inutile pour la suite du monde.

Cette femme dit avec ses mots de pauvre ce que l'expérience de la lutte humaine a de riche. Elle qui avait connu toute sa vie une existence discrète, bordée des seules récompenses affectives de son milieu, fut soudain placée sous les projecteurs étrangers. Pour une des premières fois, les textes cadiens pouvaient compter sur un vaste lectorat.

L'auteure fut invitée à la prestigieuse émission littéraire *Apostrophe*, animée par Bernard Pivot. Son livre se retrouva alors sur la liste des meilleures ventes en librairie. Des éditions populaires furent même lancées par ces clubs de livre que sont le Cercle du Nouveau Livre et France Loisirs. En juin 1983, la Société Saint-Simon lui accorda son prix pour la meilleure biographie. Au tout début de l'année 1984, le ministre de la Culture de la République française décernait à Jeanne Castille la croix de la Légion d'honneur. Cette distinction lui fut remise lors d'une cérémonie officielle.

Née le 21 février 1910, Jeanne Castille s'était vite fait connaître de toute la communauté cadienne pour son exceptionnel engagement social, notamment en regard de la promotion du français en Louisiane. Dès 1933, en pleine crise économique, elle pris part à des activités en faveur de la défense de sa langue maternelle dans cet État américain si particulier.

L'avocat James Domengeaux, président-fondateur du CODOFIL, affirma que Jeanne Castille « était toujours

intéressée de faire tout ce qui était en son pouvoir pour promouvoir la langue française ». Domengeaux ajouta : « Il n'y a pas meilleure que cette dame qui a dédié sa vie pour la langue française et elle est le meilleure exemple de caractère et de qualité d'accomplissement pour le mouvement français que moi je connais dans la Louisiane, tout sa vie a été dédiée pour. Elle était pas juste professeur dans les écoles, elle était toujours là pour assister dans la culture, dans l'héritage, dans la danse, dans le théâtre. Cette personne humble a donné un exemple à tous et est respectée par tous, et je ne peux pas penser à une autre personne qui mérite plus qu'elle. Elle a travaillé, c'était pas juste de réunir tous les mois, elle était là tous les jours. Moi je crois cette dame extraordinaire, et que la Louisiane lui doit une obligation et la langue lui doit beaucoup aussi. » Ces mots d'un homme de son pays valaient toutes les reconnaissances étrangères.

Jeanne Castille est décédée chez elle en Louisiane, dans son village natal de Pont-Breaux, le 30 janvier 1994.

Jean-François Nadeau

*Je remercie Yves Berger,
le fou d'Amérique et de Louisiane,
qui m'a donné l'idée de ce livre.
Sans sa ferveur, son attention,
ses conseils, notre longue correspondance,
je ne l'aurais pas écrit.*

JE DISAIS À MA MÈRE : « Mame, tu n'es pas Française, tu es Américaine ! » Elle me répondait, un peu embarrassée et bougonnante : « Mais non, je parle français ! » Alors moi : « Oui, tu parles français, mais tu n'es pas Française, tu es Américaine. C'est ta nationalité... » Elle faisait : « Hum ! Hum ! » Elle ne voulait pas comprendre et je sais que, tout au fond d'elle, mame ne me croyait pas.

C'est qu'à cette époque — voici seulement cinquante ans — les Acadiens, parce qu'ils parlaient le français, se pensaient Français. Les autres, qui s'exprimaient en anglais, c'étaient les Américains. Pour les Acadiens, d'ailleurs, les Américains ne se limitaient pas aux seuls Américains : pour eux était Américain tout individu qui, parlant le seul anglais, de ce fait ne pouvait passer ni pour Français de France ni pour Français de Louisiane ! Pour eux, un Allemand, un Anglais, un Suédois étaient toujours des Américains. Des « Cous Rouges », ces gens du Nord, parce que le soleil leur rougit facilement la peau du cou...

Un de nos voisins de Pont-Breaux s'était rendu, dans les années trente, à Long Beach, en Californie, pour voir son frère, et ce dernier conçut l'idée d'emmener le visiteur à

Aguascalientes, au Mexique où se déroulaient alors des courses de chevaux, dont les deux frères raffolaient. Au retour, comme ils passaient la frontière américano-mexicaine, les douaniers leur demandèrent : « *What is your nationality?* » et le natif de Pont-Breaux de répondre : « *French.* » Alors, l'un des douaniers d'inviter l'« étranger » à présenter son passeport, qu'il ne put produire, et pour cause, ce qu'il tenta de justifier : « *I am American, I am from Louisiana...* » À quoi le douanier, sa méfiance en éveil, lui fit remarquer qu'il s'était déclaré Français, pour commencer, puis Américain, mais seulement sur l'invitation de produire son passeport. Décision du douanier : « On n'entre pas aux États-Unis sans passeport, vous êtes étranger, je vous refoule. »

Le frère installé en Californie tenta d'expliquer l'affaire, mais le douanier ne voulut rien entendre. Le « Californien » a dû repartir seul pour Long Beach, laissant son Acadien de frère se morfondre deux jours durant au Mexique... Deux jours, le temps qu'arrivent, de Louisiane, apportés par l'inévitable « Californien », des papiers attestant que l'habitant de Pont-Breaux était vraiment de nationalité américaine. Quand il a enfin passé la frontière, mon voisin, il a trouvé un douanier fort ébahi : « *Why does an American say he is French?* » (« Pourquoi donc un Américain se dit-il Français ? ») Je me rappelle que mon concitoyen, un pharmacien dont j'ai oublié le nom, à chaque fois qu'il apprenait qu'un de ses amis partait pour l'étranger, ne manquait pas de lui conseiller : « Toi, quand on te demandera ta nationalité, pour l'amour de Dieu, ne réponds pas que tu es Français, dis que tu es Américain... » Il parlait en connaissance de cause.

Ce n'est pas que nous manquions de pouvoir assimilateur, nous les Acadiens de la Louisiane. Bien au contraire. Les Espagnols ont beau être venus ici avant nous, et les Allemands aussi, à l'instigation de John Law, le contrôleur financier de France sous la Régence, puis, après notre

arrivée, des Écossais, des Irlandais, nous avons francisé tout le monde. Dans le sud-ouest de la Louisiane, où nous vivons, personne, depuis deux cents ans, ne prononce un mot d'espagnol. Nous, les Thibodeaux, les Broussard, les Mouton, les Bienvenu, les Marcin, les Bernard, les Gachassin, les Labadie, les Guirard, nous avons fait de tous les étrangers des Français. Le M. Vilse d'aujourd'hui descend des Wiltz ; le Malorin de Mulhoran ; Mme Chauffes d'un ancêtre qui s'appelait Shauffer ; O'Flaherty se prononce Fleurty. Oui, on a eu tout le monde, même les Américains d'Amérique. De tous les États. Ils s'en venaient chez nous, Américains et protestants. On en faisait des catholiques français. Par voisinage et surtout par épousailles. Car aucune famille acadienne n'eût accepté le mariage d'une de ses filles avec un prétendant dont la religion n'aurait pas été la catholique. La conversion précédait donc toujours le mariage. Le temps de quelques années et ces étrangers parlaient tous français. En moins d'une génération, la graphie de leur nom s'était francisée.

Je parle là d'une époque qui n'est plus, dont je connais, par la tradition orale et par les livres, l'histoire et dont j'ai vécu les dernières années. L'aventure du pharmacien de Pont-Breaux ne serait plus possible aujourd'hui.

Je m'appelle Jeanne Castille. Née en 1910, j'ai donc soixante-treize ans. J'habite, où j'ai vu le jour, Pont-Breaux, dans le sud-ouest de la Louisiane, petite ville de six mille habitants. La Nouvelle-Orléans est à deux cent quarante kilomètres de chez nous. Quand on parle d'elle, on dit « la Ville ». Même pour une Américaine, que je suis — aïe, ma mère... — c'est loin. Bien plus près de Pont-Breaux, à dix-neuf kilomètres, il y a Lafayette, qui compte près de cent mille habitants et qui est la véritable capitale de la Louisiane francophone. Et à peine plus loin, à seulement vingt-six

kilomètres, Saint-Martinville, sept mille cinq cents habitants. À un moment de son histoire, ses débuts, Pont-Breaux avait plus d'habitants que Saint-Martinville. Ce n'est plus le cas. Pont-Breaux fait partie de la paroisse de Saint-Martinville. (En Louisiane, les divisions administratives ne s'appellent pas des « comtés », comme presque partout ailleurs dans les États-Unis, mais des « paroisses », ce qui en dit long sur l'influence de l'Église catholique dans notre État.)

Si Lafayette, à cause de sa population, de sa richesse (trois cents millionnaires — en dollars ! — l'habitent), joue un rôle indiscutable dans notre survie, reste que le cœur français de la Louisiane bat à Saint-Martinville. Songez que nous sommes là, dans notre paroisse, 80 % de francophones... À parler plus ou moins, et plus ou moins bien, le français. Souvent aucune autre langue que le français. Au XVIII^e siècle, où on ne parlait que lui — et on le parlait bien, alors — on appelait Saint-Martinville le « Petit Paris » : à cause du grand nombre d'aristocrates français qui s'établirent là après la Révolution. Le français a encore été la langue, au XIX^e siècle, de presque tous les habitants de la paroisse, et même pendant les deux premières décennies du XX^e siècle.

Et dans les autres paroisses de la Louisiane, qui en compte soixante-quatre ? Oyez : 76 % de francophones dans Évangéline, 70 % dans Vermillon, 63 % dans Lafourche, 54 % dans Acadia, 53 % dans Avoyelles, plus de 52 % dans Lafayette... Avec Saint-Landry, la huitième paroisse à posséder un des plus grands pourcentages, on tombe en dessous — de peu — de 50 %. Dans vingt-quatre paroisses, nous pullulons, et ma paroisse, Saint-Martinville, la première de toutes ! Comme nous disons avec satisfaction et orgueil : « Ça parle français tout partout dans la Louisiane. »

À soixante-treize ans, l'institutrice que j'ai été toute ma vie — pendant quarante-quatre ans — est à la retraite. Une

institutrice qui a enseigné dans beaucoup de discipline, le français, l'anglais, l'histoire. J'ai une grande propension à l'histoire... En fait, je suis historienne. Une institutrice-historienne. Je le dis parce que, ici, je suis obligée de faire un peu d'histoire.

Non sans appréhension. Ce que je vais raconter, évoquer, comme je voudrais que les Français le connaissent bien ! Je n'en suis pas sûre. Toute notre Histoire, à nous, les Acadiens, ceux d'en haut, qui sont aujourd'hui en Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick, et ceux d'en bas, nous autres de la Louisiane, commence avec les premiers établissements français qui se créent, entre 1604 et 1630, dans ce qu'on appelle désormais les Provinces Maritimes du Canada, à savoir, outre la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick, déjà cités, l'Île du Prince-Édouard, alors l'Île Saint-Jean. Les Français vont baptiser Acadie cette partie de l'Amérique du Nord et cette Acadie-là, la première en quelque sorte, celle du Nord (pour la distinguer de la nôtre, qui ne vient qu'après et se situe dans le sud du continent nord-américain) comprenait aussi une partie du Québec et une partie de l'actuel État du Maine. C'est dire son immensité.

Pourquoi l'Acadie ? À cause du Verrezano, l'explorateur italien qui travaillait pour François I^{er} de France. La beauté des arbres de cette région lui a rappelé des souvenirs livresques : la splendeur de la nature dans l'Arcadie des Grecs, cette partie du Péloponnèse qui symbolise l'innocence et le bonheur. Va pour l'Acadie selon Verrazano (les graphistes auraient oublié le « r »), encore que le grand historien américain Francis Parkman tienne que ce néologisme vient d'un mot des Indiens Micmac.

De toute la France, mais surtout du Poitou, de la Bretagne, du Perche, de la Normandie, de l'Aunis, de la Saintonge et de l'Isle-de-France, s'en vont et en Acadie s'en viennent, en ce début du XVII^e siècle, des paysans, des artisans : tout un petit peuple et des représentants de la petite

noblesse provinciale. Les Anglais et les Français ne cessent de se faire la guerre — on s'en serait douté — et, plusieurs fois, l'Acadie change de main. En 1713, elle passe une nouvelle fois aux Anglais et ne redeviendra jamais française. C'est le traité d'Utrecht. Le nouveau pouvoir exige des Acadiens le serment d'allégeance. Ils refusent : les Français de l'Acadie ne veulent pas se battre, comme d'ordinaires Anglais, contre les Français de France, leurs frères et leur peuple. Beaucoup d'entre eux quittent le pays et ceux qui restent réclament un statut de « neutres ».

Les gouvernements successifs de l'Acadie reviennent à la charge, mais les Acadiens sont têtus : c'est toujours non. Alors Lawrence, gouverneur en 1752, décide leur déportation. Lawrence, dont le nom, dans les deux Acadies, est exécré encore de nos jours. Et c'est, en 1755, ce bouleversant, tragique événement qui figure dans l'Histoire sous le nom de Grand Dérangement : les Acadiens sont expulsés de leur pays. À cette date, on en comptait quatorze mille, selon certains historiens, et, selon d'autres, dix-huit mille (dix mille en Acadie, huit mille au Nouveau-Brunswick). Si l'on sait que des milliers d'entre eux s'étaient réfugiés, après 1713 et le traité d'Utrecht, dans des régions de l'Amérique septentrionale qui faisaient encore partie de l'Empire français, il est permis d'affirmer que le nombre des déportés se situe entre six mille et dix mille.

Il faut imaginer, dans les bourgs, les villages, les hameaux, les écarts, la soldatesque et les pauvres gens, en cette funeste année 1755. L'été s'en est allé, c'est octobre, mois doré et rouge, là-haut, où courent déjà les frissons de l'hiver. Le tambour a battu de village en village : « Les Acadiens devront sur-le-champ s'assembler dans leurs églises pour connaître les instructions de Sa Majesté. » Ils se rendent tous à leur oratoire, en colonnes, les mères au bras le plus petit de leurs enfants, et les vieillards appuyés sur leurs cannes. Et quand ils sont dans l'église, la troupe s'élançe, tous les soldats dans tous les villages au même

moment. Fusil au poing, ils barricadent les portes et un ordre est lancé : « Tous en rang et en route vers la baie de Fundy. »

Cortèges pitoyables sur les chemins de l'Acadie : maris séparés de leur femme, les enfants, de leur mère et les coups de bâton pour obliger les vieillards à presser le pas. On ne s'arrête pas, on ne mange pas, on ne boit pas : le gouverneur, d'ailleurs, n'a pas songé à organiser des distributions de vivres. À la baie de Fundy, les Acadiens sont forcés d'embarquer sur de vieux rafiots loués, pour les besoins du crime, à Boston. Sur ces transports civils (comme on dit transports de troupes), ils sont poussés pêle-mêle, sans souci des liens familiaux. À Grand-Pré, par exemple, tous les jeunes gens sont contraints d'embarquer sur le même navire — leur parentèle sur d'autres. Ils étaient deux cent cinquante, ces adolescents... Les cinq navires en mer, leurs bourreaux portent l'incendie à la petite ville : deux cent cinquante-cinq maisons d'habitation, deux cent soixante-seize granges, cent cinquante-cinq communs, onze moulins et l'église réduits en cendres. Je n'avance rien que l'on n'ait établi avec une totale rigueur. Cette histoire est vraie, où des Acadiens du Nord et du Sud le cœur saigne. De Grand-Pré, qui symbolisait la réussite des Français d'Acadie, il ne restait rien à la fin d'octobre 1755.

Agonie sur les bateaux. Des vieillards meurent étouffés, des femmes accouchent dans la noirceur. Puanteur, lamentation, cohue. Pendant que des chiens policiers traquent, dans le pays maudit, les Acadiens qui ont réussi à s'échapper et tentent de se cacher, avec le secours des Indiens, dans la forêt (les Micmacs et les Abénaquis haïssent les Anglais), s'en vont les bateaux, les uns vers l'Angleterre, d'autres vers la France, d'autres encore vers les Malouines (déjà les Malouines !), et les plus nombreux à destination de New Haven, de Boston, de New York, de Philadelphie, d'Hampton Roads (en Virginie), de Charleston (en Caroline du Sud) et de Savannah (en Géorgie). Les Anglais n'avaient pas pensé à prévenir

tous les gouverneurs de leurs colonies d'un arrivage d'Acadiens. Celui de la Virginie les reçoit, mais, au printemps de l'année suivante, les expédie en Angleterre. Celui de la Pennsylvanie se fait longuement prier. Les paysans autour de Boston s'organisent pour, aussitôt qu'ils les voient, leur donner la chasse. Quant aux Acadiens qui touchent terre en Géorgie, à peine ont-ils débarqué — on sait les affres du voyage — le gouverneur de cet État décrète leur bannissement. Seule la colonie anglaise du Maryland, avec la ville de Baltimore, a reçu les Acadiens avec bonté. Je dois noter, ici, que dans le recensement des Acadiens effectué en 1762 et 1763 dans cette colonie, on trouve mes aïeux Joseph Castille, Osite Landry son épouse, la Marthe Castille, Joseph Castille (un autre), Marguerite Broussard et Paul, son premier mari. Je note enfin que du Maryland et aussi de la Géorgie et des Carolines ont surgi en Louisiane les premiers grands groupes de déportés acadiens.

Je n'avance rien que l'on n'ait établi avec une totale rigueur.

LE GRAND DÉRANGEMENT

C'est alors, que les Acadiens ont pensé à la Louisiane. Un pays français ! Ils ignoraient, les pauvres, que la Louisiane n'était plus française, mais espagnole... Six ans après leur déportation, ils pénètrent en Louisiane, leur terre promise, par le Missouri, le Wabush, l'Ohio, et choisissent de se grouper dans le sud-ouest de l'État d'aujourd'hui, dont ils font l'Acadiana, la deuxième Acadie, la Nouvelle-Acadie, et où les rejoindront les Acadiens qui, déportés en France, n'avaient pu, ô cruelle ironie, s'adapter, ou se réadapter à ce pays pour lequel ils avaient refusé la loi anglaise... Ils arrivent par vagues successives et s'établissent dans les marécages du bassin de l'Atchafalaya, dans les marais côtiers du Golfe et dans les prairies de l'Ouest, qui s'étendent jusqu'au Texas. Quelques milliers, nos aïeux, et

nous sommes aujourd'hui, en Louisiane, un million qui descendons d'eux et quelque sept cent cinquante mille qui parlons, à des nuances près, leur langue.

JE SUIS L'UNE D'ENTRE EUX

Toute la tragédie des Acadiens s'incarne dans ce couple de fiancés de Grand-Pré, Louis Arcenaux et Emmeline Labiche, dont Longfellow s'est inspiré pour écrire son *Évangéline* : séparés au moment d'embarquer, l'un sur un bateau et l'autre sur un deuxième, ils se cherchent longtemps, en Louisiane, et en vain et quand Emmeline retrouve Louis au poste des Attakapas, où elle arrive trois ans après lui, c'est trop tard, il s'est lassé, il a cru ne jamais la revoir, il s'est marié, ce dont elle mourra de chagrin. Longfellow, pour adoucir les choses, ne marie pas Louis (qu'il appelle Gabriel), et il fait expirer Gabriel dans les bras d'Emmeline (qu'il appelle Évangéline), alors qu'Emmeline est morte avant lui d'attendre, d'espérer, d'inquiétude, de solitude, de peine et de misère... Dans la réalité, Emmeline perd la raison à découvrir que Louis a pris femme. Je dis « dans la réalité », et peut-être que cette histoire (celle-là) est inventée, beaucoup ou un peu, en dépit des touchantes merveilles devant lesquelles, à Saint-Martinville, on se recueille : la tombe d'Emmeline et le chêne à l'ombre duquel elle s'en venait, au crépuscule, évoquer la personne et le visage de son promis. Peut-être une tombe et un chêne « supposés », et peu importe si on n'a pas de preuves décisives : dans le destin cruel d'Emmeline et de Louis, les Acadiens ont trouvé l'image de leur Histoire.

Deux cent trente mille Acadiens au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse, le berceau de notre peuple, et huit fois plus en d'autres lieux : quatre mille dans l'ouest de la France, cinq cent mille au Québec, un million en Louisiane... Les Acadiens ont aussi leur diaspora.

Et ce million, en Louisiane, sauvera peut-être la race, car l'Acadie du Haut est rongée par la dénatalité et par

l'assimilation aux Anglais ; il n'y a plus que 7 % de francophones dans l'Île du Prince-Édouard et le taux d'assimilation dans le reste de l'Acadie septentrionale est de 10 %, le taux de fécondité de seulement 1,65 %, soit une descendance francophone moyenne par femme acadienne de 1,5 % — et la quasi-disparition en trente ou quarante ans.

En route pour la Louisiane, les Acadiens ont rêvé de coins perdus, ignorés des géographes, où panser leurs blessures et tout à la fois oublier et se souvenir. Ils les ont trouvés au pays des « bayous », ces fausses rivières et bras d'eau peu profonds, à faible courant (de sorte que leur eau semble toujours dormir), voire carrément stagnants, et qui sont des bras secondaires de rivières, des méandres abandonnés par un fleuve capricieux. Beauté et silence des bayous. La forêt et l'eau. Des arbres d'une ampleur et d'une majesté et d'un nombre qui ont dû réjouir mon peuple. L'angoisser aussi, peut-être. Des chênes qui sont une merveille du monde. Et aujourd'hui d'une ancienneté telle qu'il existe un club des chênes centenaires où n'entre pas (chêne) qui veut : il faut apporter la preuve de ses cent ans au moins. Et le cyprès chauve, au fût imputrescible ! Pays à l'arrière et au fond du monde, d'un accès difficile, où pullulaient alors et où se débusquent encore le chevreuil, l'écureuil, le loup d'Amérique, le lynx, le renard, la belette, le ragondin, la loutre, le rat musqué, le raton laveur (que nous appelons « chat-oui »), le tatou, l'alligator (le « cocodrie », comme nous disons) et les serpents qui, quand il pleut fort et que débordent les bayous, montent à la cime des arbres d'où ils risquent de choir sur le passant. Dans cette luxuriante nature, l'Acadien allait sentir naître en lui une vocation de trappeur et de pêcheur.

Bayous aux noms français et quantité d'autres toponymes en français : on ne sait pas toujours s'ils datent

de l'arrivée des Acadiens ou s'ils existaient déjà avant eux. Car dès 1699 — cinquante ans donc avant que surgissent les éléments avancés du peuple dispersé — les Français colonisent la Louisiane. Ils s'appellent d'Hauterive, de Blanc, de Clouet, de Vezin, les « bonnes familles créoles » comme on dira de ces aristocrates, et encore Gonsoulin, Olivier ou Pellerin, petite noblesse et peuple mêlés. Les Olivier d'aujourd'hui affirment descendre des Olivier de Vezin — et ils sont légion ! D'eux et des Acadiens sont nés ces noms de lieux qui font la Louisiane américaine chanter en français et pour toujours : Jeanerette, Morbihan, bayou Chicot, bayou Plaquemine, Chataigné, Plaisance, bayou Chef-Menteur, bayou Vermillon, Mamou, lac Fausse-Pointe, Grand-Coteau, Anse-la-Butte, bayou Bœuf, Point-Chevreuil, Petit-Lac-des-Allemands, Pointe-à-la-Hache, Vacherie — et j'en passe. Tous bayous et villes et villages et hameaux et lieux-dits où je suis allée, que j'ai traversés, où je me suis promenée et dont la litannique évocation, ici, me serre le cœur d'une grande douceur.

Aucun bayou pourtant ne m'est plus cher que le Teche. Le bayou Teche. On prononce sa finale comme dans le mot pêche. Aucun ne m'est plus cher parce que c'est le mien. Pont-Breaux est sur ses bords et je suis donc née sur les bords du bayou Teche. Et mon père et ma mère aussi. Et aussi mon grand-père maternel et ma grand-mère maternelle. Et encore ma grand-mère paternelle ! Elle et son mari sont enterrés à Pont-Breaux. Le long du bayou Teche. Où sont nés encore, l'un dans les dernières années du XVIII^e siècle et l'autre au début du XIX^e, nos arrière-grands-parents maternels.

Remarquez, je n'ai aucun mérite à aimer, plus que tout en Louisiane et plus que n'importe quel lieu au monde, le bayou Teche. Mon enfance et la familiarité que j'ai de ces lieux y sont sans doute pour beaucoup, mais aussi la nature propre du bayou : c'est le plus beau de tous. Chacun s'accorde à le penser et même les jaloux à quelquefois l'avouer. Le plus beau. Celui où la rencontre de l'eau et des arbres

offre la plus grande douceur et un mystère certain. Celui où la lumière est la plus pure, les sinuosités de l'eau les plus coquettes, les crépuscules les plus tendres, la mousse espagnole incomparable. Une espèce de paradis et qui devait l'être, dans le temps — de tous les États des États-Unis, la Louisiane est celui où l'on a le plus arraché d'arbres, plus encore qu'aujourd'hui.

Comme partout aux Amériques, les Indiens étaient en Louisiane à l'arrivée des Blancs. Je suis en possession d'un document qui établit que mon arrière-arrière-arrière-grand-père, Jean-Baptiste Castille, né en 1769 ou 1770 et mort en 1830, acheta au chef Célestine, de la tribu des Attakapas, en 1804 et alors que Napoléon I^{er} venait de vendre la Louisiane aux États-Unis, une terre le long des rives du bayou Robert, contre trois vaches, trois veaux et (dit avec drôlerie le document) une vache de trois ans (sans doute les trois premières étaient-elles bien plus âgées). Le troc est authentifié par le « Commandant des États-Unis ». Nous n'avons en Louisiane que quelques milliers d'Indiens, divisés en cinq tribus : les Coushatta, les Chitimacha, les Tunica-Biloxi, les Houma et les Choctaw. Ils vivent à part de nous et, comme tous les Indiens d'Amérique du Nord aujourd'hui, exigent réparation pour les torts que nous leur avons faits. Ils obtiennent des terres et de l'argent. Un grand nombre de noms indiens — aussi beaux que les français — témoigne de leur présence : Atchafalaya, qui désigne la plus grande étendue d'eau et de végétation aquatique de notre pays ; Avoyelles, une paroisse ; Calcasieu, un lac et une paroisse ; Catahoula, aussi un lac et une paroisse ; Pacanière, un nom d'arbre et de ville ; Chacahoula, un bayou et, bien sûr, le mot « bayou » lui-même, d'un terme choctaw qui veut dire rivière et torrent... Et là aussi, comme pour les appellations françaises, j'en passe...

Dans ce paradis, quand Pont-Breaux est-il né ? On ne sait pas avec exactitude. Du moins à quelques années près, ce qui est peu. Les relations nous apprennent que, vers 1720, des colons français, venus de France, s'établirent dans le pays des Indiens Attakapas avec l'idée de se livrer à la culture de l'indigotier et de commercer de l'indigo. On appela leur lieu d'implantation Poste des Attakapas, puis, en 1765, Saint-Martinville. Sur les bords du bayou Teche, justement. Il apparaît que d'autres colons français arrivèrent, toujours de France, vers 1730, pour s'installer dans cette région des Attakapas puis, après le Grand Dérangement et en nombre, des Acadiens. Ces derniers choisirent un endroit où le bayou Teche fait un coude, c'est-à-dire avance une pointe, comme l'atteste un recensement espagnol en date du 25 avril 1766, qui établit qu'un Acadien du nom de Joseph Broussard prit racine, avec quinze de ses compatriotes, à « La Pointe ». Or Pont-Breaux s'est édifié à « la pointe » de Pont-Breaux.

Ce Joseph Broussard portait le surnom de Beausoleil. Un aventurier malgré lui, si l'on sait que le groupe d'Acadiens qu'il guida jusqu'ici aux Attakapas, il l'avait d'abord mené aux Antilles ! Poignante et sans doute humble épopée. Des archives révèlent qu'il avait signé un contrat, avec Bernard d'Hauterive, portant sur l'élevage des bêtes à cornes, et ce même contrat nous apprend qu'on lui donna le titre de commandant des Acadiens aux Attakapas. Fonction qu'il ne devait ainsi dire point exercer puisqu'il mourut peu après son arrivée au poste.

On connaît encore que Bernard Aubry de la Nouvelle-Orléans, guida un groupe de réfugiés — exactement deux cent trente et un hommes, femmes et enfants — en 1765, jusqu'aux rives du bayou Teche. Chaque famille reçut des autorités un taureau et cinq vaches, prêt qui se renouvela chacune des cinq années suivantes, à charge pour chaque famille de rendre, la sixième année, le double des bêtes reçues pendant les six ans. Ou, à défaut, l'argent acquis lors de la vente du troupeau.

Cet Aubry aurait été nommé, par Foucault, commandant militaire en Louisiane et il reçut mission de mener un groupe d'Acadiens jusqu'au Poste des Attakapas et aussi jusqu'aux Opelousas. Un arpenteur (ingénieur ?) l'accompagnait, chargé d'opérer une juste répartition des terres. Bien que la Louisiane fût déjà à cette époque terre espagnole, le gouvernement français lui donna pouvoir de distribuer des titres de propriété et le chargea de grains de semence.

Mais pourquoi Pont-Breaux ? Au début du XX^e siècle, un pont reliait les deux rives du Teche, la gauche avec Saint-Martinville, la droite avec la communauté de « La Pointe », qui allait devenir une partie de Pont-Breaux, et la tradition rapporte qu'un Agricole Breaux, qui habitait sur la rive droite, avait eu le souci d'unir ses terres à celles de son père, qui les cultivait sur la rive gauche. Ce pont existait en 1817, et son nom vient de celui qui l'imagina. Agricole Breaux a donné, voici plus de cent cinquante ans, Pont-Breaux.

Et ce pont, gloire soit rendue à Agricole Breaux, a joué un grand rôle dans le développement de ma petite ville. Le Teche était trop souvent à son niveau d'étiage, prévenant toute navigation. Grâce au pont, les habitants de Pont-Breaux pouvaient, désormais, pousser leurs bêtes de trait, qui tiraient des charrettes pleines de produits maraîchers et laitiers, de la rive droite à la rive gauche, de Pont-Breaux à Saint-Martinville. De pleines charrettes de sacs de patates douces, de maïs, de riz, et tout plein de coton, d'indigo, de tabac, pour ne rien dire des articles fabriqués à la maison, métiers, harnais, tapis et cordes... Les habitants des communautés du Haut Teche venaient traiter leurs affaires chez nous. Des quais de Pont-Breaux, planteurs et fermiers expédiaient, par bateaux, le fruit de leurs efforts et fréquentaient boutiques et magasins, dont le nombre ne cessait de croître.

Le centre commercial du Haut Teche n'était plus Saint-Martinville, le « Petit Paris », mais Pont-Breaux. Le déclin a commencé à partir de 1857, quand le brigandage, les vols, les meurtres ont fondu sur nous par grandes vagues, annonciateurs de la guerre civile. Les hommes sont partis pour aller se battre et les soldats du Nord, qui les ont à la longue refoulés, ont surgi dans la région du Teche en 1863, dévastant les fermes, s'emparant des bateaux et brûlant, cette même année, le pont de Pont-Breaux.

Ce n'était pas encore assez et, en 1867 et 1868, des épidémies de fièvre jaune se sont déclarées, amputant notre communauté de beaucoup d'hommes, de femmes et d'enfants. Une étude comparée, au fil du temps, de la population de Pont-Breaux est éloquente : en 1880, au lendemain des terribles épreuves que je viens de rapporter — guerre de Sécession et fièvre jaune —, nous ne sommes plus que 443. Dix ans plus tard, en 1890, seulement 654, et encore dix ans plus tard, en 1900, encore 654 et seulement ! Malgré de bonnes récoltes de coton et de canne à sucre qui, à bord d'un vapeur de Pont-Breaux, le *Danton*, partent pour la Nouvelle-Orléans et malgré une vie culturelle qui compte puisque mon peuple publie alors une gazette hebdomadaire de qualité, *La Vallée de la Teche*, une moitié en anglais et l'autre en français... Personne, hélas, ne vécut assez longtemps pour se rappeler avoir vu, avant *La Vallée de la Teche*, *L'Union du Pont-Breaux*, une gazette aussi, dont le rédacteur, M. Henri Vander Cruyssens, un Belge peintre, musicien et pharmacien, a beaucoup fait pour développer, chez nos aïeux, le goût des arts... Notre population augmente lentement, de décennie en décennie, avec des bonds, des reflux (1 329 habitants en 1910), jusqu'à atteindre aujourd'hui, comme je l'ai dit au début, un peu plus de 6 000 habitants. Contre presque le double à Saint-Martinville : il n'y a plus de rivalité — seulement dans le sport, entre les équipes de chez eux et les nôtres.

Je ne le regrette pas. Il m'arrive de penser que ma ville est vieille, qui n'a que quelque deux cents ans. Vieille pour de belles raisons : nos édiles s'efforcent, au contraire de ceux de Lafayette où l'urbanisation excessive provoque de graves dégradations (mais on commence à prendre conscience, à Lafayette, de la nécessité de rénover...), de ne rien construire qui ne soit dans le style de l'architecture de nos ancêtres. Il y a un style acadien de la maison, dont je parlerai. Puis, comment décrier le progrès ! Je me rappelle, dans ma jeunesse, vers 1925, quand je devais aller en ville (nous habitions un peu à l'extérieur de Pont-Breaux...), j'empruntais les « banquettes » qui, au temps où ma mère était enfant et jeune fille, n'existaient pas. Elle marchait à même la boue. Les banquettes, ainsi appelons-nous, en Louisiane, les trottoirs, d'après les bancs que les commerçants, à la Nouvelle-Orléans, disposaient dans la rue devant leurs échoppes, pour que clients et clientes pussent s'asseoir et se reposer. À mon époque, les banquettes étaient en bois. Nous empruntions les banquettes quand les rues, gorgées de boue, se révélaient désagréables. Nous devions faire attention car elles se déclouaient facilement et il nous arrivait de prendre, en pleine figure, un coup de latte...

La température moyenne, chez nous, est de vingt-sept degrés centigrades en été, et de onze en hiver. Il tombe environ un mètre cinquante de pluie par an et presque jamais de neige. Le soja est à présent la culture principale de ma région (jadis c'était le coton), mais on cultive encore beaucoup la canne à sucre, et le riz de même. L'élevage bovin représente un rapport toujours important, malgré l'urbanisation accélérée. La grande nouveauté, c'est le pétrole. L'industrie pétrolière est plus condensée dans le sud de la Louisiane que partout ailleurs dans la nation. L'Acadie compte plus de dix-sept mille puits — et cinq mille plates-formes dans le Golfe ! Il y a, à Lafayette, quatre cent cinquante compagnies, dont le personnel s'abrite dans quatre-vingt-dix bâtiments administratifs, et sept cent cinquante industries

dérivées du pétrole... L'enfant de *Louisiana Story* ne reconnaîtrait plus ses paysages.

Le goût que je porte au passé — surtout le passé de mon peuple et qui sans doute est à l'origine de ma vocation d'historienne, ce goût a fait de moi une dévote de la généalogie. Si j'en avais le pouvoir, j'exigerais que la généalogie soit à l'étude dans les écoles. Je vois là, dans sa pratique, l'une des façons de sauver, dans la Louisiane française qui s'efface, la langue française qui se perd et prive les Acadiens de leur être. Née Américaine, je mourrai Américaine, mais il m'arrive souvent de penser que j'aurai vécu Française.

Ma maison natale, à Pont-Breaux, est en partie l'œuvre de mon arrière-grand-père maternel, Tréville Thibodeaux, qui l'a construite vers 1850. C'était une petite maison. Elle comprenait deux chambres, une grande et une petite, une salle à manger, une cuisine et un appentis. Toutes ces pièces en longueur, et la maison était donc toute droite, ce qui explique le nom que les Américains lui donnent : *a shot gun house*, une maison où un homme armé d'un fusil peut tirer tout droit d'une extrémité à l'autre. Quand sa fille Amélie Thibodeaux s'est mariée, dont je suis la petite-fille, il a donné la maison aux jeunes époux, et mon grand-père Valérie (en quelque sorte, mon « futur » grand-père) a ajouté, vers 1860, ce que nous appelons un « corridor », c'est-à-dire un couloir. Et aussi deux chambres.

Dans cette maison où nous vivons à quatre, mes trois sœurs et moi, nous sommes toutes nées. Et aussi mon frère (qui ne vit pas à Pont-Breaux et pas avec nous). Et aussi ma mère, Rosemarie Thibodeaux qui, née en 1874, et morte en 1951. Mon arrière-grand-père, toujours lui, né en 1827 et mort en 1906, avait épousé, en 1854, sa cousine — au second degré — Amélie Thibodeaux, née en 1836 et morte

en 1906. Rien que des Thibodeaux, donc, sur trois générations, et quand je remonte encore et toujours dans la branche maternelle, je trouve encore des Thibodeaux (ou Thibeaudeau, ou Thibodo), mais aussi des Potier, des Leblanc et, plus loin, enfin, mes chères racines acadiennes du Nord : avec Amant Thibodeaux, né vers 1731 à Chipoudy (que les Anglais ont débaptisé et rebaptisé Round Hill Brook), en Acadie donc, mort à Saint-Martinville en 1818 et marié, à la Nouvelle-Orléans, avec Gertrude Bourg, née elle aussi en Acadie, vers 1737, et morte elle aussi à Saint-Martinville... La voici donc, la génération du Grand Dérangement ! La génération des déportés. J'imagine (j'essaie d'imaginer, je crois que j'imagine...) leur long, interminable et fantastique voyage de là-bas chez eux vers chez nous, ici, j'imagine (j'essaie d'imaginer, je crois que j'imagine...) leur calvaire et souvent je me demande : Amant et Gertrude, se sont-ils connus là-bas ? Ici ? Sans doute ici, après des dizaines de nuits et de jours en mer, sous la garde des soldats-bourreaux et des centaines, peut-être un ou deux milliers de kilomètres en carriole, à pied, comment savoir ? Ils ont vécu, cette première génération de Louisiane, « à la pointe du bayou Teche », et Amant à Gertrude a fait dix enfants.

Et encore plus haut et plus loin avec Charles Thibodeaux, le père d'Amant : né toujours à Chipoudy, en 1694, mort en 1756, et mari de Françoise Commeau, qui lui donne, outre Amant, sept enfants. Et une dernière fois plus haut et plus loin avec Pierre Thibodeaux, le père de Charles, né en Poitou en 1631 et venu, en 1651, s'établir meunier en Acadie où, en 1704, il mourra, à Port-Royal, après avoir, avec Jeanne Terriau, ou Thériault, sa femme, procréé dix-sept fois. Dix-sept enfants ! Pierre Thibodeaux, le Français de France ! Lui qui s'expatrie et son petit-fils que l'on déporte ! Du Poitou à l'Acadie puis à la Louisiane, le grand voyage des générations, et là aussi j'imagine (j'essaie d'imaginer, je crois que j'imagine...) l'impossible réalité, où mon cœur s'émeut.

Pierre Thibodeaux, le Français, dont, par sept générations interposées, je suis, en Louisiane américaine, la petite-fille française...

Et du côté de mon père, John Castille, baptisé Jean et que nous appelions Johnny, né en 1871 — nous l'avons perdu en 1946 — le berceau familial en Louisiane est Opelousas, d'un mot des Indiens Choctaw qui veut dire « jambes noires », à côté de chez nous et chef-lieu de la paroisse Saint-Landry, qui compte quatre-vingt-deux mille habitants, dont presque 50 % de francophones. Pendant plusieurs générations ses ancêtres ont vécu là, où s'est marié Joseph Castille, qui se prénommaït aussi, et joliment, Télésphore. Un autre, mon grand-père, c'était Joseph-Hippolyte, à cause de la mode alors des prénoms grecs qui nous venait, je crois, de France. Il avait épousé Anastasie Ree, descendante de Gallois complètement francisés et petite-fille d'Agricole Breaux, le monsieur du pont. Un autre Castille, Jean-Baptiste, c'est une Allemande qu'il avait choisie et, si je puis dire, « acadianisée ». La francisation des étrangers a été, chez nous, le fait des hommes aussi bien que des femmes.

L'ancêtre, là, le premier, pour moi, des Castille, est un Espagnol de Minorque, José (prénom catalan) Castel, qui, né en 1732, est mort à Saint-Martinville en 1784. L'Espagne du côté de mon père, la France du côté de ma mère et, comme je l'ai déjà dit et malgré un règne espagnol qui a duré trente-cinq ans, de 1766 à 1801, l'Espagnol qui se fond dans le vivant ensemble français que nous formions, nous les Acadiens du Grand Dérangement...

Un mystère entoure la personne d'un Joseph Castille né à Port Mahon, Minorque, en 1732, et qui semble être arrivé, sur un des rafiots de la déportation, en 1765 au Maryland, où il a fait deux enfants qui partiront, un jour, pour Baton Rouge, en Louisiane. Grand Dérangement et Grande Dispersion. Mais sur ce bateau, à quel titre ? Exilé comme ceux de son peuple ? Matelot, ce que je pense, mais matelot

que les Anglais forçaient, ou volontaire ? Je ne le saurai jamais.

Pas plus que je ne saurai quand il a épousé Osite Landry, la veuve de Joseph Broussard. Et en quel lieu.

J'ai longtemps cru que Joseph et Osite s'étaient rencontrés sur le bateau qui les emmenait en déportation au Maryland. Puis j'ai découvert, dans des registres à Saint-Martinville, que la Marthe Castille, la fille d'Osite et de Joseph Broussard, son premier mari, était morte, à l'âge de quatre-vingt-deux ans, en 1837. Ce qui fait remonter sa naissance à 1755 la date fameuse et noire : mais avant la déportation ou pendant ? En Acadie ou, si l'accouchement s'est déroulé sur le bateau ou encore à terre, au Maryland ?

Les Français de France ignorent combien les Espagnols se sont bien conduits à notre endroit. Émus par notre sort et soucieux de mettre en valeur ce pays qu'ils ne pensaient pas quitter un jour, ils ont fait don à notre peuple d'étendues considérables de terre, non pas tellement dans la région de Saint-Martinville, où les Français de la mère patrie occupaient de grands domaines, mais dans celles du Poste d'Opelousas et de Pont-Breaux. Ils s'efforçaient de nous offrir les terres qui longeaient les bayous, les meilleures assurément parce qu'elles présentaient la possibilité, par les bayous, d'une exportation rapide des récoltes. Des guides espagnols, montés de la Nouvelle-Orléans, escortaient et dirigeaient les immigrants, leur découvraient les lots — en général et si possible des ensembles de quarante arpents en longueur et dix en largeur — et leur donnaient des instruments aratoires.

Quand nous sommes devenus Américains, le nouveau régime, à notre demande, a reconnu nos titres de propriété. Il nous en a même offert, sans rien en échange, ni argent, ni promesses d'argent ou de têtes de bétail. Il nous suffisait de travailler une terre qui, n'appartenant à personne, nous appartenait par notre labeur.
